

INAUGURATION DE L'IRM DE HAUTE TARENTEISE

Bourg-Saint-Maurice, le 10 novembre 2022

La vallée de la Tarentaise vient d'être dotée d'une IRM (Imagerie par Résonance Electromagnétique).

Celle-ci doit être inaugurée jeudi 10 novembre 2022 en présence de :

- › Xavier LEMOINE, Directeur de France Imageries Territoires
- › Guillaume DESRUES, Maire de Bourg-Saint-Maurice
- › Gérard VERNAY, Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier,
- › Fabrice PANNEKOUCKE, Vice-Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
- › Hervé GAYMARD, Président du Conseil D2partemental de la Savoie
- › Loïc MOLLET, Directeur de la Délégation Départementale de la Savoie à l'ARS

Il s'agit d'une IRM SIEMENS 1,5 Tesla. Cet appareil est exploité par le Centre Hospitalier de Bourg-Saint-Maurice et France Imageries Territoires dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Economique. L'agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes a donné l'autorisation pour cet équipement en décembre 2021. Le coût de l'IRM à proprement parler est de 820 505 € TTC, les travaux de construction représentent 640 867 €TTC et les aménagements (cage de Faraday...) 142 505 € TTC. Cette opération a bénéficié d'un large soutien financier tant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes que du Conseil Départemental de la Savoie.

Le Centre Hospitalier de Bourg-Saint-Maurice est ainsi doté d'un équipement de Radiologie qui est aujourd'hui un standard et voit son rôle conforté au sein de l'offre de soins des pays de Savoie.

La nouvelle IRM doit bénéficier tant aux patients hospitalisés qu'aux consultants externes.

L'examen dure de 15 à 30 minutes. Dans certain cas, il peut nécessiter l'injection d'un produit de contraste. Il permet d'obtenir des images 2D ou 3D des tissus mous mais aussi des os et des articulations. Il utilise des ondes électromagnétiques ce qui évite d'irradier le patient. Par contre, il peut être contre-indiqué si le patient est porteur d'un matériel électrique (Pacemaker, prothèse, etc.).

Comment prendre rendez-vous ? Sur le site : <https://irm-tarentaise.fr/> ou par téléphone : 04.79.41.35.20

L'IRM est située dans les locaux du Centre Hospitalier : **139 rue du Nantet, 73704 Bourg Saint Maurice.**

Se munir de la prescription médicale, de sa carte de Sécurité Sociale et de sa carte de mutuelle ou d'assurance.

